



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Vendredi 22 février 2013

Politique salariale 2013

Moins que l'année dernière !

Rappel des mesures appliquées pour la politique salariale 2012 :

SPS	SME
<u>Collaborateurs, employés, techniciens, agent de maîtrise,</u> Budget : 3,15% A. G. : 1,50% au 01/06/12 Talon à 40 € A. I. : 1,4% au 01 juin 2012 Ancienneté : 0,10% Evolutions professionnelles : 0,15%	<u>Ouvriers, employés, agent de maîtrise,</u> A.G.Uniforme (cadres compris) 40 € au 01/01/12 A.I. : 1,45% au 01/04/12 Ancienneté : 0,10% Primes + 2%, prime annuelle + 40 € Salaire mini 1640 €
<u>Ingénieurs et Cadres</u> Budget : 3,15% A.I. : 3% au 01/06/2012 – plancher de 80 € Evolutions professionnelles : 0,15%	<u>Ingénieurs et Cadres</u> A.I. 2,20% Evolutions professionnelles : 0,15%

Nouvelles propositions de la Direction pour la politique salariale 2013 au 20 février 2013 :

HERAKLES	
Ex - SPS	Ex - SME
<u>Collaborateurs, employés, techniciens, agent de maîtrise,</u> Budget : 3,05% A. G. : 1,50% au 01/03/13 Talon à 38 € A. I. : 1,30% au 01/04/2013 Ancienneté : 0,10% Evolutions professionnelles : 0,15%	<u>Collaborateurs, employés, techniciens, agent de maîtrise,</u> Budget : 3,05% A. G. : 1,50% au 01/03/13 Talon à 38 € A. I. : 1,30% au 01/04/2013 Ancienneté : 0,10% Evolutions professionnelles : 0,15%
<u>Ingénieurs et Cadres</u> Budget : 3,05% A.I. : 3,05% au 01/04/2013 – plancher de 60 € Dont 0,10% évolutions professionnelles	<u>Ingénieurs et Cadres</u> Budget : 3,05% A.G. : 1,50% au 01/04/13 A.I. : 1,55% au 01/04/2013 Dont 0,10% évolutions professionnelles

Qu'est qui justifie cette baisse de budget ? RIEN !

Dans cette période de rapprochement entre les sociétés ex-SPS et ex-SME, la direction a voulu engager une négociation sur la politique salariale commune avec les deux entreprises. Et le message est clair, elle compte « grappiller » sur les budgets de la politique salariale.

Cela aura le mérite d'être clair ! Sur la politique salariale comme sur la négociation des nouveaux statuts, la direction Herakles ne souhaite pas créer un « leader » social.

Aujourd'hui, elle ronge les budgets de la politique salariale. Demain, elle coupera dans nos acquis sociaux !

Au delà des clivages syndicaux et autres argumentaires, il est important que tous les salariés prennent conscience de la situation. Depuis plusieurs années, la direction ne négocie rien, elle impose ses directives. « Et qui ne dit rien consent ! » Alors combien de temps devons-nous continuer à nous taire (ou) râler dans nos petits coins ?

SUD ne compte pas rester silencieux et tenir les salariés à l'écart des débats. Il est de notre responsabilité, en tant qu'organisation syndicale, d'organiser la possibilité aux salariés de se réunir et d'échanger nos préoccupations.

Avec un tel comparatif (2012/2013) quelle organisation syndicale pourra dire avoir sauvé l'essentiel ?

Alors que le 20 février, devait être la dernière réunion de négociation sur la politique salariale, la direction convoque pour lundi prochain (25/02/2013) les organisations syndicales à une nouvelle réunion.

SUD revendiquera :

- ✓ **La garantie du décollement pour que les augmentations des ex-SME soient pérennes après juillet : « maintien des décollements ».**
- ✓ **Augmentation générale uniforme pour tous les salariés HERAKLES (ex-SME et ex-SPS), cadres et non-cadres, de 100 € avec un effet rétroactif au 01 janvier 2013.**
- ✓ Suppression des parts variables et attribution de ces sommes à l'AG (budget 1 million € pour 60 hauts cadres ex-SPS et pouvant être étendu à ex-SME).
- ✓ Allocation annuelle ex-SPS (3958 € en 2012) étendue à l'ensemble du personnel Herakles et revalorisation de celle-ci.
- ✓ Clause de revoyure.
- ✓ Prime de quart à 150 € (ex-SME).
- ✓ Revalorisation des primes liées à la nature du travail de 10 %.
- ✓ Octroi de la J1 (prime d'exposition aux risques pyrotechniques) SME et revalorisation à 5 €.
- ✓ Pour l'ensemble du personnel, harmonisation et revalorisation de l'ASTE.

Intégration dans l'accord salarial des données attendues lors de la présentation de l'application de la NAO 2013 afin d'obtenir un réel bilan des effets de la politique salariale

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---